
Demande de modification du PASH Lesse
**Parc d'activité économique « Wellin - Halma » -
Commune de Wellin**

Rapport de motivation

IDELUX-EAU
Service Appui aux Communes
Le 18/02/2025



1. Localisation

Ce rapport présente l'étude réalisée sur le Plan Communal d'Aménagement (PCA) dit « Extension du parc d'activités économiques de Wellin-Halma » sur le territoire de la commune de Wellin.

2. Cartes

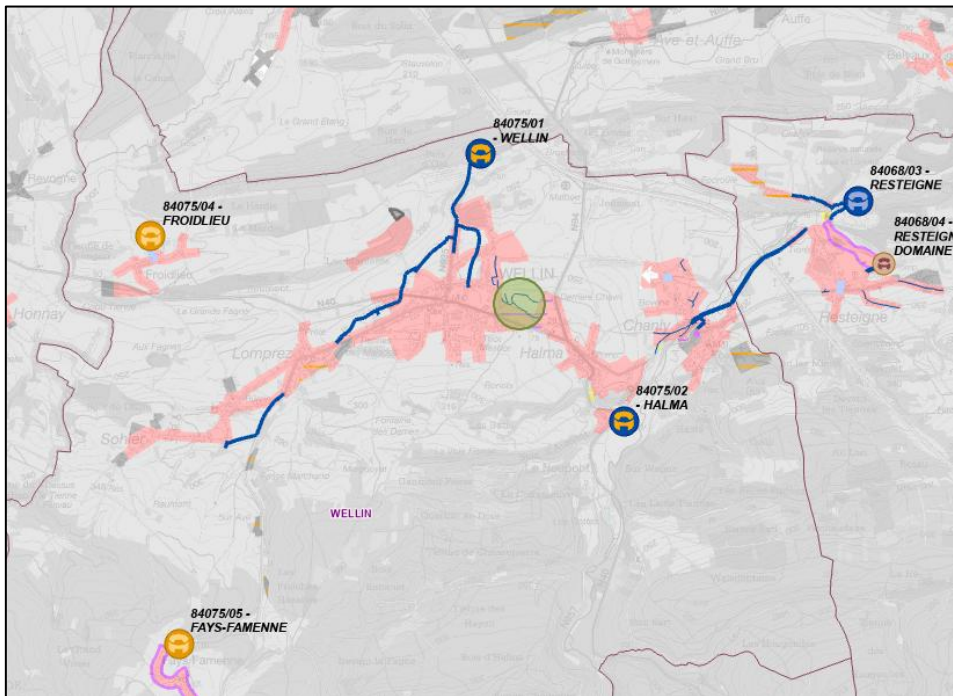


Figure 1. Localisation du Plan Communal d'Aménagement « Extension du parc d'activités économiques Wellin - Halma » à Wellin.



Figure 2. Localisation de la zone concernée par la modification du PASH (zone entourée en vert).

3. Explications

La demande de modification du PASH fait suite à la modification du plan de secteur portant sur une partie du PCA dit « Extension du parc d'activités économiques Wellin - Halma » à Wellin (arrêté ministériel du 17 décembre 2019). Il s'agit donc d'assigner un régime d'assainissement à cette nouvelle zone d'activités économiques mixtes d'une superficie d'environ 3,5 ha. Celle-ci pourra accueillir 26 PME.

Il est proposé d'orienter cette zone en régime d'assainissement collectif. Cette demande est motivée par le fait que le parc d'activités économiques initial est repris en assainissement collectif et que l'extension du parc d'activités est entièrement équipée d'égouts (séparatifs) reliés au réseau existant au niveau de la rue Pâchis Lamkin, lui-même connecté à la station d'épuration de Wellin (2.600 EH).